PROVINCE DE QUÉBEC

39^E LÉGISLATURE

 $1^{\scriptscriptstyle{RE}}\,SESSION$

QUÉBEC, LE 12 MAI 2009

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 12 mai 2009

Aujourd'hui, à dix-sept heures dix minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

 $n^{\circ} 39$ Loi $n^{\circ} 2$ sur les crédits, 2009-2010

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.